
COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
Le 26 avril 2024

Bureau du premier ministre
Ministère de la Sécurité publique et Solliciteur général
Ministère de la Santé
Ministère de la Santé mentale et des Dépendances

La Colombie-Britannique prend des mesures pour interdire l'usage de drogues dans les espaces publics, une initiative de plus pour protéger les gens

VANCOUVER – La Colombie-Britannique agit pour interdire l'usage de drogues illicites dans tous les espaces publics, y compris dans les hôpitaux, les transports en commun et les parcs.

Cela fait partie de plusieurs nouvelles initiatives prises par la province afin de donner à la police plus d'outils pour assurer la sécurité du public tout en offrant soutien et accès au traitement aux personnes ayant une dépendance.

« La sécurité des gens est notre plus grande priorité. Alors que nous traitons les personnes souffrant de dépendance avec bienveillance et compréhension, nous n'acceptons pas les infractions à l'ordre public qui entraînent un sentiment d'insécurité chez la population, déclare le premier ministre David Eby. Nous prenons des mesures en vue de doter les agents de police des outils nécessaires pour assurer la sécurité et le confort de tous, tout en élargissant les modalités de traitement pour garder les gens en vie et les aider à se porter mieux. »

La province collabore avec le gouvernement fédéral pour apporter des changements à la légalité de la possession de drogues en Colombie-Britannique. Ces changements donneront à la police le pouvoir d'agir contre l'usage de drogues dans tous les lieux publics : hôpitaux, restaurants, transports en commun, parcs et plages. Les agents de police auront la consigne de réserver l'arrestation pour la simple possession de drogues illicites aux circonstances exceptionnelles.

Lorsqu'ils sont appelés à intervenir contre la consommation illégale et dangereuse de drogues, ils pourront contraindre la personne à quitter les lieux, saisir les drogues s'il le faut, ou arrêter la personne au besoin.

Ce changement n'aurait pas pour effet de recriminaliser la possession de drogues dans une résidence privée ou un lieu où la personne est légalement hébergée ni dans les centres de prévention des surdoses et les lieux de contrôle des drogues.

« Nos collectivités se trouvent face à des défis importants. Des gens meurent à cause des drogues de rue mortelles et nous voyons les problèmes liés à l'usage et au désordre public dans nos rues, déclare le ministre de la Sécurité publique et Solliciteur général Mike Farnworth. Alors que nous continuons de poursuivre les gangs et les criminels organisés responsables de la fabrication et du trafic de drogues toxiques, nous prenons des mesures immédiates pour rendre la consommation de drogues dans les espaces publics illégale et pour élargir l'accès aux traitements afin d'aider les personnes qui en ont le plus besoin. »

Le gouvernement améliorera également la sécurité des patients, des visiteurs et du personnel soignant dans les hôpitaux. Il s'agit notamment d'une politique unique interdisant la possession ou la consommation de drogues de rue, et de mesures supplémentaires visant à renforcer l'application de la loi, à soutenir les patients souffrant de dépendance et à les encourager à suivre un traitement et à se rétablir.

À l'avenir, lors d'une admission à l'hôpital, on demandera aux patients s'ils ont des problèmes liés à l'usage de substances. Dans l'affirmative, les patients bénéficieront d'une prise en charge active sous surveillance médicale, de sorte que toute personne ayant une dépendance reçoive des soins personnalisés pendant son hospitalisation aux fins du traitement de ses problèmes médicaux.

« Aujourd'hui, nous prenons des mesures immédiates pour rendre les hôpitaux plus sûrs et veiller à ce que des politiques uniformes soient strictement appliquées en renforçant les mesures de sécurité, la communication avec le public et le soutien au personnel, affirme le ministre de la Santé Adrian Dix. Le plan d'action lancé aujourd'hui améliorera le soutien hospitalier des patients ayant une dépendance tout en prévenant l'exposition des autres aux effets secondaires de la consommation de drogues illicites. »

De plus, la province élargit l'accès au traitement des personnes aux prises avec une dépendance, notamment de celles qui sont les plus exposées au risque de surdose, en prenant les mesures suivantes :

- Augmentation de la disponibilité et l'accessibilité du traitement par agonistes opioïdes (TAO), une thérapie assistée par médicaments pour les personnes souffrant d'un trouble d'usage des opioïdes, par la mise en place d'un système virtuel à l'échelle de la province.
- Intégration des services de prise en charge des dépendances avec les soins de santé, les services au logement et les services connexes.
- Collaboration avec des spécialistes sur la mise au point de méthodes de suivi des médicaments prescrits dans le cadre des pharmacothérapies de remplacement afin de repérer et de prévenir leur détournement.

« Partout au pays, des vies sont fauchées par les drogues empoisonnées, et la Colombie-Britannique ne fait pas exception, déclare la ministre de la Santé mentale et des Dépendances Jennifer Whiteside. La dépendance est un problème de santé et non de criminalité, et nous allons continuer à faire tout notre possible pour sauver des vies et mettre les gens en contact avec un traitement. »

Par ailleurs, le gouvernement investit 25 millions \$ pour soutenir et agrandir le centre de recherche et d'innovation Hope to Health situé dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver, afin de fournir des soins primaires intensifs et d'autres services à un plus grand nombre de personnes ayant des besoins médicaux et psychosociaux très complexes. Le modèle de soins novateur Hope to Health est dirigé par le Dr Julio Montaner, médecin et chercheur mondialement reconnu dans le domaine du VIH et la fourniture de soins complets aux populations vulnérables et marginalisées. Cette initiative jettera les bases d'une éventuelle extension dans d'autres collectivités en Colombie-Britannique.

Quelques faits

- L'exemption de trois ans accordée à la Colombie-Britannique en vertu de l'article 56(1) de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* pour décriminaliser l'utilisation de drogues à l'usage personnel a été d'abord demandée le 1^{er} novembre 2021 et a pris effet le 31 janvier 2023.
- Depuis 2017, le gouvernement provincial a ouvert 600 lits de traitement des dépendances à financement public dans toute la Colombie-Britannique.
- Depuis 2019, le gouvernement provincial a investi 35 millions \$ pour soutenir 49 agences d'accompagnement psychologique dans toute la province, et plus de

250 000 séances gratuites ou à faible coût ont été réalisées auprès d'individus, de couples et de familles.

- Il existe actuellement 50 sites de prévention des surdoses dans la province pour fournir aux personnes qui prennent des drogues les outils et le soutien dont elles ont besoin pour consommer en toute sécurité et se connecter aux soins.
- Près de la moitié (24) de ces sites proposent des services d'inhalation.

Renseignements

Jimmy Smith

Directeur adjoint de la communication

Bureau du premier ministre

Jimmy.Smith@gov.bc.ca

Branchez-vous sur la Colombie-Britannique : news.gov.bc.ca/connect